

Pascale BOYER

Députée de la 1ère circonscription des Hautes-Alpes
Conseillère départementale de Gap-1
Commissaire à la Commission des Affaires Economiques
Secrétaire Générale de l'Association des Elus de la Montagne
(ANEM)

Permanence parlementaire : 67 rue Carnot, 05000 Gap
Téléphone de la permanence : 04 92 67 10 43
Adresse à l'Assemblée Nationale : 126 rue de l'Université,
75007 Paris, bureau 7468

mail : pascale.boyer@assemblee-nationale.fr

PB-2021-03-17

Madame Barbara POMPILI
Ministre de la Transition écologique
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris, le 17 mars 2021

Madame la Ministre, *Chère Barbara,*

Je vous sollicite de nouveau concernant le courrier que je vous avais transmis le 26 février 2021 relatif à l'arrêt du train de nuit Paris- Briançon pendant la durée des travaux de la ligne Livron-Veynes.

Ce courrier a été signé par les 3 parlementaires du département, par 64 élus locaux (des élus supplémentaires ont donné leur accord après envoi de la lettre le 26 février 2021), les Présidentes et Présidents des trois chambres consulaires, de l'UDESS 05, du BTP05, des représentants et associations d'usagers, des associations représentantes les familles des Hautes-Alpes, et d'associations.

Cette relance est l'occasion de vous apporter des éléments complémentaires à nos premières argumentations.

La situation sanitaire en Italie ne s'améliorant pas, le passage par Modane risque de devenir de plus en plus compliqué.

Des travaux sont prévus pour le doublement de la ligne entre Aix-en-Provence et Marseille, ce qui provoquera la fermeture de la ligne Marseille-Briançon durant environ 4 mois cet été. De ce fait, il n'y aura plus aucune ligne ferroviaire qui permettra de rejoindre les Hautes-Alpes durant la saison estivale. Les services de la SNCF prévoient la mise en place de bus de substitutions pour effectuer les trajets Marseille-Briançon.

Le train de nuit est remplacé par les moyens de substitution à partir du 15 mars et ce pendant 9 mois environ, ce qui correspond au temps programmé des travaux. Et déjà, il est annoncé par les services de la SNCF que les trains et cars associés de substitution qui permettraient de rejoindre le nord des Hautes-Alpes vont être remplacés par des cars qui effectueront les trajets Paris Briançon et Briançon Paris les samedis et dimanches 20, 21, 27 et 28 mars prochains. De plus, les guichets des gares du trajet concerné ne seront pas tous ouverts. Des voyageurs risquent de se retrouver à voyager dans un car avec un billet de train sans trouver un accueil leur expliquant la situation.

Les services de la SNCF ont annoncé que les animaux domestiques ne seraient pas admis dans les cars de substitution sauf en contenant et que les vélos seront admis si ils sont démontés et en sacs.

Enfin, nous avons à Gap, Le 4^{ème} régiment de chasseurs alpins. Environ un millier de soldats y séjournent. Beaucoup d'entre eux utilisent le train de nuit pour rejoindre leurs familles lors des permissions du Week-end. Avec l'absence du train de nuit, beaucoup d'entre eux ne pourront se déplacer et devront rester en caserne durant leurs permissions du week-end.

Même si l'arrivée du train de nuit se trouve retardée, les services de la SNCF annoncent l'heure de 9h48 au lieu de 8h25 (trajet effectué par les moyens de substitution : départ de Paris 2H52, arrivée à Modane 6h41, temps de correspondance 19 mn, départ de Modane 7h00 et arrivée à Briançon 8h25), ne vaut-il pas mieux pour une heure et demie de gagnée pouvoir voyager dans un seul et même train, sans avoir à effectuer une correspondance au petit matin et finir son trajet dans un bus qui devra gravir le col du Montgenèvre et devra ensuite finir son trajet en redescendant vers la ville de Briançon ?

C'est pour toutes ces raisons complémentaires aux informations qui vous ont déjà été adressées, Madame La Ministre, que je sollicite à nouveau au nom de tous les cosignataires de la lettre initiale, votre attention pour que nous puissions enfin ouvrir le dialogue avec les services de la SNCF afin de mettre en place une solution qui apporterait le confort nécessaire aux déplacements des Haut-alpins, aux déplacements de nos militaires et aux déplacements de nos touristes, qui étant donné les conditions de transports proposées par les services de la SNCF risquent d'avoir de fortes réticences à venir passer leurs vacances dans les Hautes-Alpes cet été.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Zien Amicalement
P. Boyer

Pascale BOYER